



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 29 juin 2020**

L'an deux mil vingt, le lundi 29 juin à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie – Salle du Conseil, située 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Caro, M. Despérelle, Mme Perol, M. Simonnet, Mme Roussel, M. Rabier, Mme Beaupuis, M. Panefieu, M. Ollivier, Mme Mauclerc, M. Thomas, M. Moreau, M. Langer, M. Guinard, Mme Courtemanche, Mme Delarue, M. Dalmat, Mme Villette, M. Vacher, Mme Monaco, Mme Delorme, Mme Le Berre, Mme Guevaer, Mme Bazin, M. Camus, M. Breysse, Mme de Lauriston.

Secrétaire de séance : Mme de Lauriston

Le procès-verbal de la séance du 25 mai 2020 est approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire adresse ses remerciements aux élus qui se sont mobilisés en cette période de crise sanitaire pour assurer notamment le maintien des services du C.C.A.S, de la déchetterie et le filtrage du marché.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions, commissions et manifestations qui ont eu lieu :

Le 3 juin 2020 : Commissions conjointes « Environnement/Mauves/Loire » et « Développement Durable » portant sur l'organisation et le fonctionnement de la commission ; les projets de bac potager du collectif « Un coup de Meung pour la planète », de réseau cyclable et de semaine du tri ;

Le 4 juin 2020 : Commission « Scolaire » portant sur les dérogations scolaires, la réouverture des écoles du 11 mai dernier et les ouvertures de classes en septembre ;

Le 17 juin 2020 : Commissions conjointes « Bâtiments/Accessibilité », « Travaux/Voirie/Eau », « Urbanisme/Cimetière/Patrimoine », « Commerce/Artisanat/Développement Economique » portant sur les travaux et les projets en cours ;

Le 19 juin 2020 : Commission « Culture » portant sur la présentation de l'organisation du Pôle Culturel : équipe, missions, enjeux/projets phares ; les événements à venir (Fête de la Musique, Festival Contes au Jardin...) ; la réouverture du Musée ; la présentation du dispositif régional P.A.C.T. (Projet Artistique et Culturel de Territoire) ;

Le 20 juin 2020 : Commission « Vie des Quartiers » portant sur la présentation entre nouveaux élus et conseillers de quartier ; le bilan du 1^{er} semestre 2020 les prochaines manifestations organisées par les comités ;

Le 22 juin 2020 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 29 juin 2020 ;

Le 23 juin 2020 : Ouverture de la piscine découverte ;

Le 23 juin 2020 : Commission « Sport » portant sur les règles de fonctionnement interne ;

Le 24 juin 2020 : Commission « Tourisme - Identité de ville » portant sur la présentation de la commission, un point sur les manifestations de l'été, la réflexion autour de l'identité de ville ;

Le 25 juin 2020 : Conseil Communautaire portant notamment sur l'approbation des comptes de gestion 2019, l'adoption des comptes administratifs 2019, l'attribution de diverses subventions, la fixation de divers tarifs, la mise en œuvre du protocole scolaire pour la rentrée 2020/2021, l'approbation de la convention de mise à disposition temporaire d'un bâtiment périscolaire avec le Département du Loiret, la convention de remboursement des biens achetés par la CCTVL pour le compte des communes membres dans le cadre du COVID-19, le rapport annuel 2019 sur la collecte des déchets, le rapport d'activités 2019 des services communautaires, les délégations d'attributions au Président, l'attribution du marché de restauration ;

Le 26 juin 2020 : Remise des dictionnaires aux élèves de CM2 dans le jardin de la Monnaye ;

Le 27 juin 2020 : Commission « Communication » portant sur l'organisation du service et la présentation des supports de communication ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Conformément à l'article L 1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la constitution de la Commission d'Appel d'Offres (5 titulaires et 5 suppléants) par vote au scrutin de liste, sans panachage, ni vote préférentiel selon la règle de la représentation proportionnelle au plus fort reste. En outre, il est précisé que le Maire est président de droit de cette commission.

Sont ainsi élus comme membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres : Roger RABIER, Guy OLLIVIER, Olivier VACHER, Hervé DALMAT, Patrice THOMAS.

Sont ainsi élus comme membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres : Brigitte COURTEMANCHE, Dominique LANGER, Dominique MOREAU, Georges CAMUS, Aurore CARO.

Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public.

Conformément à l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est donc procédé à la constitution de la Commission de Délégation de Service Public (5 membres titulaires et 5 membres suppléants) dans les mêmes conditions que précédemment.

Sont ainsi élus comme membres titulaires de la Commission de Délégation de Service Public : Roger RABIER, Guy OLLIVIER, Olivier VACHER, Hervé DALMAT, Patrice THOMAS.

Sont ainsi élus comme membres suppléants de la Commission de Délégation de Service Public : Brigitte COURTEMANCHE, Dominique LANGER, Dominique MOREAU, Georges CAMUS, Aurore CARO.

Désignation des membres au sein de la Commission Communale des Impôts Directs.

Conformément aux articles 1650 et 1650 A du Code Général des Impôts, il est procédé à la validation à l'unanimité, d'une liste de 32 noms qui sera proposée à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux en vue de la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs, dont la composition est fixée à 8 membres titulaires et 8 membres suppléants plus le Maire ou son représentant.

Désignation des membres au sein de la Commission Communale pour l'accessibilité.

Conformément à la loi 2005-102 du 11 février 2005, il est procédé à la confirmation de la composition de la Commission Communale pour l'accessibilité telle que présentée ci-dessous :

- Le Président : le Maire ou son représentant,
- Deux membres du Conseil Municipal,
- Un membre d'association représentant les personnes handicapées,
- Un membre du C.C.A.S.,
- Un représentant d'établissement de gérontologie,
- Deux représentants usagers.

Désignation des représentants de la collectivité auprès des organismes divers.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder à la désignation des délégués appelés à siéger au sein des organismes suivants :

Approlys

1 titulaire : Aurore CARO
1 suppléant : Frédérique BEAUPUIS

EPFLI Cœur de France (Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental Foncier Cœur de France)

1 titulaire : Dominique LANGER
1 suppléant : Hervé DALMAT

CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)

Membre de droit : Pauline MARTIN
2 délégués : Brigitte PEROL, Sarah JAUNET

ADAPI (Association pour le développement des Actions de Prévention Intercommunales Chaingy, Saint-Ay, Meung-sur-Loire)

Membre de droit : Pauline MARTIN
3 délégués : Guy OLLIVIER, Brigitte PEROL, Matthieu MIGEON

Représentant en charge des questions de défense et de sécurité civile

1 délégué : Matthieu MIGEON

Correspondants défense base aérienne 123

2 délégués : Dominique MOREAU, Bernard SIREUIL

Correspondants sécurité routière

2 délégués : Dominique MOREAU, Bernard SIREUIL

CLAD (Comité Local d'Animation et de Développement)

1 titulaire : Matthieu MIGEON
1 suppléant : Daniel PANEFIEU

Prévention routière

2 délégués : Dominique MOREAU, Bernard SIREUIL

Association des Villes Johanniques

1 délégué : Aurore BAZIN

Conseil d'Administration de l'EHPAD « Le Champgarnier »

Membre de droit : Pauline MARTIN

2 délégués : Brigitte PEROL, Agnès DELARUE

Conseil d'Administration du Collège Gaston Couté

1 titulaire : Patrice DESPERELLE

1 suppléant : Laurent SIMONNET

Conseil d'Administration de l'école Saint-Jean

1 titulaire : Florence VILLETTE

Conseil d'Administration des Gens de Meung-sur-Scène

6 délégués : Michèle ROUSSEL, Matthieu MIGEON, Pierre BREYSSE, Florence DELORME, Aurore BAZIN, Agnès DELARUE

Conseil d'Administration de Musiques en Meung

2 délégués : Pierre BREYSSE, Michèle ROUSSEL

Conseil d'Administration de l'Harmonie de Meung-sur-Loire

2 délégués : Agnès DELARUE, Pierre BREYSSE

Conseil d'Administration de l'UNA

2 délégués : Daniel PANEFIEU, Brigitte PEROL

Comité de Jumelage Meung/Lymm

Membre de droit : Pauline MARTIN

2 délégués : Michèle ROUSSEL, Aurore BAZIN

Comité de Jumelage Meung/Gundelfingen

Membre de droit : Pauline MARTIN

2 délégués : Michèle ROUSSEL, Agnès DELARUE

Comité de Jumelage Meung/Bierun

Membre de droit : Pauline MARTIN

2 délégués : Michèle ROUSSEL, Frédérique BEAUPUIS

Comité de Quartier de la Nivelles

2 délégués : Olivier VACHER, Patrice THOMAS

Comité de Quartier des Papecets

2 délégués : Michèle ROUSSEL, Florence VILLETTE

Comité de Quartier des Potières – Fenoux

2 délégués : Frédérique BEAUPUIS, Aurore BAZIN

PETR Pays Loire Beauce (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce)

1 titulaire : Pauline MARTIN

1 suppléant : Laurent SIMONNET

Droit à la formation des élus.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement, à l'unanimité, sur l'exercice du droit à la formation pour les membres du Conseil Municipal, conformément à l'article 2123-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approbation des comptes de gestion 2019 (Budget Principal, Service de l'Eau et Z.A.C. des Tertres).

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les comptes de gestion dressés au titre de l'exercice 2019 par le Chef du Centre des Finances Publiques, pour le Budget Principal de la Commune, les budgets du Service de l'Eau et de la Z.A.C. des Tertres.

Modification de la délibération sur la reprise anticipée des résultats de fonctionnement du Budget Principal et du budget du service de l'Eau.

Dans le prolongement de la délibération du 10 février dernier, l'Assemblée procède à l'unanimité à la modification de la délibération relative à la reprise des résultats de fonctionnement du Budget Principal et du Budget du Service de l'Eau, en tenant compte des résultats définitifs du compte de gestion.

Approbation des comptes administratifs 2019 (Budget Principal, Service de l'Eau et Z.A.C. des Tertres).

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Daniel PANEFIEU, doyen d'âge de l'Assemblée, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2019 dressés par Madame Pauline Martin, Maire, adopte à l'unanimité (Madame le Maire ne prenant pas part au vote) :

- * le compte administratif 2019 pour le Budget Principal de la Commune,
- * le compte administratif 2019 pour les budgets des Services de l'Eau,
- * le compte administratif 2019 pour le budget de la Z.A.C. des Tertres.

Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit d'Effigie(s) Théâtre.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 500 € au profit d'Effigie(s) Théâtre, afin de compléter la contribution financière de la Commune pour la mise en œuvre de la dernière édition de son festival « Petites Formes Mouvantes et Emouvantes ».

Projet Artistique et Culturel de Territoire 2020 : répartition de la subvention au profit des acteurs culturels locaux.

Le Conseil Régional venant d'informer la Collectivité du versement d'une subvention d'un montant de 36 000 € au profit de la Commune pour l'organisation du Projet Artistique et Culturel de Territoire 2020, à l'unanimité, le Conseil Municipal fixe la répartition de cette subvention entre les différents partenaires locaux, et autorise Madame le Maire à signer les conventions s'y rapportant.

Coproduction d'animations locales avec le château de Meung-sur-Loire.

A l'unanimité, l'Assemblée se prononce favorablement sur la coproduction d'animations locales entre la Commune et le château de Meung-sur-Loire et autorise Madame le Maire à rédiger un protocole partenarial afin de formaliser les conditions d'organisation de celle-ci.

Déclassement des chemins ruraux n°67 et 83 en vue de leur aliénation.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à l'unanimité :

- à procéder à la désaffectation des chemins ruraux n°67 dit de la Grande Maison Neuve, et 83 dit de la Maison Neuve situés dans le Parc Synergie Val de Loire, dans le cadre du projet Mountpark.
- à lancer l'enquête publique réglementaire afférente, en vue de leur aliénation,
- à céder en temps voulu ces chemins au profit de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire pour 30 m² à l'Euro symbolique et 1 783 m² au profit de la Société Mountpark au prix de 2€/m².
- à signer tous actes et documents inhérents à la mise en œuvre de cette décision.

Acquisition de parcelles auprès de la Société Leplâtre.

A l'unanimité, l'Assemblée se prononce favorablement sur l'acquisition à l'euro symbolique, auprès de la société Leplâtre, des parcelles cadastrées ZM 186 et 188, d'une surface de 794 m² dans le but de favoriser l'aménagement de l'extrémité du mail des Trois roses, situé sur la Z.A.C des Tertres, et faciliter le trafic dans ce secteur.

Rétrocession de parcelles route des Marais.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à effectuer les formalités de rétrocession à l'euro symbolique des parcelles nouvellement cadastrées AS n°268, 269, 275 et 276 afin de permettre l'élargissement d'une partie du trottoir, situé route des Marais.

Modification du Cahier des Prescriptions Urbanistiques, Architecturales, Paysagères et Environnementales (C.P.U.A.P.E.) de la Z.A.C. des Tertres.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de compléter la délibération du 16 décembre 2019 relative aux clôtures des constructions individuelles en lots libres, dont le fond de parcelle donne sur le Parc Synergie Val de Loire ou sur l'axe principal.

Personnel communal

- approbation des contrats de travail saisonniers.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer les contrats de travail des personnels qui assureront pendant les vacances d'été des postes en saisonniers notamment à la piscine et pour l'entretien aux services techniques.

- confirmation de la parité au sein du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

A l'unanimité, le Conseil Municipal confirme le principe de parité entre les représentants de la collectivité et les représentants du personnel au sein du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, le nombre étant fixé à trois membres titulaires et trois membres suppléants de part et d'autre.

Questions et communications diverses.

Madame le Maire fait part des prochaines dates à retenir :

Le 1^{er} juillet 2020 à 18h30 : Commission « Animation/Foires et Marchés »

Le 2 juillet 2020 à 19h00 : Réunion calendrier culturel

Le 3 juillet 2020 à 17h30 : Commission « Sport » suivie d'une réunion avec les associations sportives

Le 3 juillet 2020 : Cinéma de plein air organisé par le Conseil Municipal des Enfants, pique-nique à partir de 20h30 et projection du film à 22h00

Le 6 juillet 2020 à 19h00 : Commission « Enfance/Jeunesse »

Le 14 juillet 2020 : Fête Nationale avec concours de pêche à partir de 8h30.

Le 29 août 2020 : Fête du Pont

Le 5 septembre 2020 : Forum des Passions

Le 17 septembre 2020 : Présentation de la saison culturelle et accueil des nouveaux Magdunois

Le 21 septembre 2020 à 20h30 : Conseil Municipal (Commission des Finances le 14 septembre 2020 à 19h00)

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'elle s'est opposée au transfert des pouvoirs de police spéciale au profit de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

Madame le Maire indique que la préparation de la rentrée scolaire 2020/2021 est en cours avec des possibilités d'évolution en fonction des directives gouvernementales.

Point sur les travaux en cours.

Madame le Maire présente l'état d'avancement des travaux de réhabilitation de l'ancien collège et de réalisation du prolongement du mail des Trois roses dans le quartier des Tertres. Elle indique que l'intervention sur le château d'eau des Sablons débutera en septembre prochain puis, elle rappelle que les travaux d'aménagement aux Tanneries se sont achevés par des plantations et la pose du mobilier urbain, un aménagement sécurisé ayant été réalisé face au Crédit Agricole, ainsi que la pose d'alarmes et de visiophones dans certaines écoles.

Meung-sur-Loire, le 02 juillet 2020

Le Maire,

Pauline MARTIN



Affiché le : 03/07/20